

Mot des coéditeurs

Dominique Boisson et Claude Prépetit

Haïti est soumise au risque sismique. Aujourd'hui, c'est là une phrase banale, une évidence pour le citoyen haïtien. Il le sait, après avoir durement vécu la catastrophe du 12 janvier 2010 où tant de personnes ont perdu la vie, où tant de dégâts ont été enregistrés dans un si court laps de temps. L'espace d'un cillement, pour paraphraser Jacques Stephen Alexis. Et pourtant, le risque sismique a toujours existé en Haïti et a été superbement ignoré par les nouvelles générations qui n'ont aucun souvenir des catastrophes du passé.

Au 17^e siècle, peu de temps après sa fondation, Port-au-Prince connaissait déjà un séisme meurtrier. Certes, la ville fraîchement fondée n'était pas très peuplée et on ne connaît les effets du sinistre que par les écrits de Moreau de Saint Méry. Puis, périodiquement, d'autres secousses se sont produites tant dans la partie sud, y compris Port-au-Prince, que dans la partie nord où, le 7 mai 1842, un séisme majeur accompagné d'un tsunami a durement frappé la côte nord d'Haïti.

Le risque sismique est classiquement le produit de l'aléa et de la vulnérabilité. Dans un pays comme le nôtre, cette équation est illustrée dramatiquement. Là où un aléa sismique somme toute assez fréquent sur la planète cause des dégâts et des pertes de vies humaines modérés, en Haïti, les victimes se comptent par milliers et le coût des dégâts matériels atteint des sommes astronomiques. Explosion démographique, prévalence des habitats précaires, mauvaises dispositions constructives, manque d'éducation, tous les ingrédients sont présents pour amplifier le risque. Il n'y a donc pas de surprise à ce qu'un séisme de magnitude moyenne soit une catastrophe majeure dans de telles conditions. Par conséquent, le réveil fut brutal au pays du *Bon Dieu Bon*. Et ce, malgré les sonnettes d'alarme maintes fois agitées par des spécialistes qui pressentaient l'imminence de ce séisme. Personne ne s'y attendait vraiment. Personne n'avait réellement pris au sérieux la menace. Mais une fois l'événement passé, une fois les morts enterrés, les blessures pansées, la vie reprend ses droits et l'oubli s'installe.

Aujourd'hui, dix ans plus tard, qu'en reste-t-il? Quels enseignements en a-t-on tirés? Que sait-on de plus sur cet aléa meurtrier et quelles sont les dispositions qui ont été prises concrètement pour faire face à la menace qui n'a pas changé? Dans ce numéro spécial de la revue *Haïti Perspectives*, nous avons choisi de donner la parole à des acteurs clés de cette problématique pour faire le bilan de cette décennie au multiple point de vue de la connaissance de l'aléa, de la prévention des catastrophes, du cadre institutionnel et légal, de l'éducation des nouvelles générations, etc. Il compte ainsi quatre articles qui couvrent en grande partie tous ces aspects.

Le professeur **Éric Calais**, qui est un fin connaisseur tant de l'aléa sismique en Haïti que des politiques mises en place après 2010, nous livre une réflexion personnelle sur l'histoire des séismes en Haïti avant, pendant et après 2010. Il nous conduit dans les méandres de cette histoire avec les avancées, les hésitations, les échecs et les succès de cette construction du savoir scientifique dans un pays où celui-ci n'a jamais constitué une priorité.

L'ingénieur **Claude Prépetit** est une référence incontournable quand on parle du risque sismique en Haïti. Au-delà de sa grande connaissance de ce sujet, il est aussi un acteur de premier plan dans les réponses apportées à cette problématique sur les plans institutionnel, normatif et technique. C'est fort de ce savoir et de cette expérience qu'il nous propose un bilan de ces actions des dix dernières années sous forme d'une question simple qui nous préoccupe tous : *Face à la menace sismique, sommes-nous aujourd'hui moins vulnérables qu'hier?*

L'article de l'ingénieur **Bétonus Pierre** complète celui de Claude Prépetit. En effet, l'ingénieur Pierre a derrière lui une longue carrière tant dans le secteur public que dans le secteur des institutions internationales. Dans son article intitulé *Dix ans après le séisme de 2010, Quels sont les outils mis en place pour une meilleure prise en compte des risques sismiques en Haïti?*, il précise les différents mécanismes de gestion des risques naturels instaurés avant et après le séisme de janvier 2010.

Enfin, le professeur **Bérengruer**, chef de projet du réseau sismologique éducatif français de sismologie «SISMOS à l'école», nous entretient de ce projet qui a inclus Haïti bien avant le séisme de 2010. Son article *Dix années d'éducation au risque sismique en Haïti* met en exergue le partenariat structurant entre le Laboratoire Géoazur de l'Université de Nice, porteur du projet en France, et le collègue Catts Pressoir, leader dans l'éducation au risque sismique en Haïti. Le professeur Bérengruer nous montre comment l'implantation de sismomètres en milieu scolaire peut amener les élèves à mieux appréhender le risque sismique et, par conséquent, servir à sa prévention.

Le numéro spécial sur le risque sismique que nous vous proposons est loin de couvrir l'ensemble de ce sujet. Il se veut une modeste contribution à la réflexion et un état des lieux dix ans après le séisme du 12 janvier 2010. Nous aurions aimé pouvoir dire : «Plus jamais!» et aborder la prochaine décennie avec plus de sérénité, mais la réalité est tout autre et le chemin est encore long pour que la société haïtienne puisse réellement être prête à faire face à la menace sismique omniprésente. ■

Dominique Boisson est un ingénieur civil de la Faculté des Sciences de l'Université d'État d'Haïti (1979) et docteur en géologie structurale de l'Université Pierre et Marie Curie de Paris (1987). De 1983 à 1996, Il a été fonctionnaire au Bureau des mines et de l'énergie avant de rejoindre le secteur privé de l'exploration minière. Dominique Boisson est également professeur de Géologie à la Faculté des Sciences de l'Université d'Haïti depuis 1982 et coordonne actuellement l'Unité de Recherche en Géosciences de cette faculté. dmbousson@yahoo.com

Claude Prépétit a obtenu, à la Faculté des sciences de l'Université d'Etat d'Haïti, son diplôme de génie civil et une licence en géologie appliquée à la recherche minière. Il a par la suite poursuivi des études avancées en Géologie de l'ingénieur à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris au Centre de géologie de l'ingénieur où il a décroché un diplôme de géologue. De 1976 à aujourd'hui, l'Ingénieur Claude Prépétit a occupé plusieurs fonctions dans l'administration publique haïtienne et a accumulé une grande expertise dans le domaine de la géologie appliquée. Il occupe actuellement le poste de directeur général au Bureau des mines et de l'énergie. claudeprepetit@hotmail.com

